Image not found or type unknown

Vol à l'étalage en allemagne vertragsstrafe (amende)

Par **camcam1**, le **23/03/2016** à **10:53**

Bonjour,
Hier au moment de passer à la caisse dans un magasin allemand, j'ai oublié de poser deux articles sur le tapis roulant (pour un montant de 7 euros).Ces articles étaient dans mon sac de courses. Ce n'était pas mon intention, j'ai d'ailleurs moi même ouvert mon sac pour le montrer à la caissière. Elle a appelé la direction qui m'a amenée dans ses bureaux et m'a montré la vidéo sur laquelle on me voit mettre les objets dans le sac. Ils m'ont dit que si je n'avouais pas le vol ils appelleraient la police. J'ai donc dit que j'avais effectivement mis les objets dans mon sac. Ils ont pris ma carte d'identité, relevé mon adresse et demandé de payer 100 euros en liquide, ce que je n'avais pas. Ils n'ont pas voulu que j'aillent retirer et m'ont dit que je recevrai une lettre de l'avocat demandant de payer la "vertragsstrafe" (l'amende). J'ai par ailleurs signé un papier indiquant que j'avouais avoir volé.
Je me pose plusieurs questions: Tout d'abord, je vais partir en vacances dans deux semaines et m'inquiète de ne pas pouvoir payer l'amende à temps si je n'ai pas reçu le courrier avant de partir.
Deuxièmement, j'aimerais savoir s'il pouvait y avoir des poursuites judiciaires en sachant que la police n'est pas venue et que le vigile m'a dit que si c'était la première fois je n'allais pas avoir de problèmes.
Savez-vous si je peux également avoir des ennuis avec la justice française?
Je vous remercie pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés